

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : [Plaine de Garonne Energies](#)

Commune et département) : [Bordeaux \(33\)](#)

Adresse : [rue du Commandant Cousteau](#)
[33 100 Bordeaux](#)

Téléphone : [05 57 99 05 18](#) Fax :

Email : julien.pochelu@engie.com

Nom du projet : [Construction de la chaufferie centrale Plaine Rive Droite](#)
[à Bordeaux](#)



1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Construction d'une chaufferie centrale dans le cadre du Contrat de délégation de Service Public de production de chaleur du quartier Plaine Rive Droite de Bordeaux : production énergétique multi-énergies avec géothermie sur nappe profonde (jurassique) et chaudières gaz soumises à autorisation (puissance totale : 43,5 MW).

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : **Bordeaux** N° Département : **33**

Lieu-dit :

Parcelle(s) cadastrale(s) **AF 146**

En site(s) Natura 2000 ☐

n° de site(s) : (FR----)

n° de site(s) : (FR----)

.....

Hors site(s) Natura 2000 **x** A quelle distance ?

A **500 m** (m ou km) du site n° de site(s) : **La Garonne (FR7200700)**

A (m ou km) du site n° de site(s) : (FR----)

.....

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : **6 300 m²** (m2)
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²

☐ **x 1 000 à 10 000 m² (1 ha)**

☐ 100 à 1 000 m²

☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)



- Emprises en phase chantier : (m.)
- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Construction de la chaufferie et des voiries et parkings nécessaires à son bon fonctionnement.

Création des réseaux d'assainissement : eaux usées et eaux pluviales.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

☒ X diurne

☐ nocturne

-Durée précise si connue : 2 ans (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois

☐ 1 an à 5 ans

☐ 1 mois à 1 an

☐ > 5 ans

-Période précise si connue : 01/01/2018 - 31/12/2019 (de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

☐ Printemps

☐ Automne

☐ Eté

☐ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

☒ X autre (préciser) : en 1 fois

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Aucun rejet direct au milieu naturel :

- eaux pluviales de toiture : réseau public puis milieu naturel,
- eaux pluviales de voirie : séparateur d'hydrocarbures, réseau public puis milieu naturel,
- eaux usées sanitaires et de lavage : réseau public puis la station d'épuration communale (Station Louis Fargue).

Rejets atmosphériques : majoritairement du dioxyde de carbone, rapidement dispersé dans l'atmosphère.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : 6 700 k€
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|--|
| ☐ < 5 000 € | ☐ de 20 000 € à 100 000 € |
| ☐ de 5 000 à 20 000 € | ☐ > à 100 000 € |

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- ☐ Rejets dans le milieu aquatique
- ☐ Pistes de chantier, circulation
- ☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- ☐ Poussières, vibrations
- ☐ Pollutions possibles
- ☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- ☒ X Bruits
- ☒ X Autres incidences.....

Rejets atmosphériques des chaudières gaz : principalement du CO₂.

Les chaudières sont soumises à autorisation au titre de la rubrique 2910 des ICPE. Le rayon d'affichage correspondant est de 3 km et touche les communes de suivantes : Bordeaux, Le Bouscat, Bruges, Lormont, Cenon et Floirac. Ce rayon d'affichage est indiqué sur la carte 1/25000^e jointe au dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

.....

.....

.....

.....

3 **Etat des lieux de la zone d'influence**

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- ☐ Réserve Naturelle Nationale
- ☐ Réserve Naturelle Régionale
- ☐ Parc National
- ☐ Arrêté de protection de biotope
- ☐ Site classé
- ☐ Site inscrit
- ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection
- ☐ Parc Naturel Régional
- ☐ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- ☐ Réserve de biosphère
- ☐ Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- ☐ Aucun
- ☐ Pâturage / fauche
- ☐ Chasse
- ☐ Pêche
- ☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- ☐ Agriculture
- ☐ Sylviculture
- ☐ Décharge sauvage
- ☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- ☐ Cabanisation
- ☐ X Construite, non naturelle : [ancien site industriel](#)



☐ Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

Le projet est prévu sur un ancien site industriel (occupé par des bâtiments et stockages depuis au moins 1924). Les alentours du site sont à vocation industrielle et témoins des activités passées, avec des bâtiments d'activités, des voies ferrées, des zones de stockages...

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	X	Pelouse
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		Le grand conifère remarquable situé à l'angle sud-est du site sera préservé, y compris son système racinaire.
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		

Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu			

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE:

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPE D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Aucune : le site compte déjà un bâtiment qui sera démoli pour laisser place à la chaufferie centrale

Le grand conifère remarquable situé à l'angle sud-est du site sera préservé, y compris son système racinaire.

.....
.....
.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Perturbation des individus présents pendant les travaux

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Aucune

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital



Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

- ☐ **X NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.
- ☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :	Signature :
Le (date) :	

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

➤ Consultez les données et cartes des sites Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Visitez le site internet Portail Natura 2000 :
<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r519.html>
- Consultez le chapitre « Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000 » :
<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r522.html>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>